



VIOLENCE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

CELA NE DOIT JAMAIS FAIRE PARTIE DE VOTRE TRAVAIL

Si vous voyez des signes avant-coureurs de violence sur le lieu de travail, assurez-vous de les signaler à votre superviseur, aux RH ou à la ligne d'assistance de RPM.

SI VOUS PENSEZ QUE VOTRE SÉCURITÉ OU CELLE DES AUTRES EST IMMÉDIATEMENT MENACÉE, APPELEZ LES AUTORITÉS.



NOUS SOMMES RPM ET NOTRE RÉUSSITE DÉPEND DE CHACUN D'ENTRE NOUS QUI SUIT LA BONNE VOIE ET ADOpte NOTRE VALEUR DE 168® POUR PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS.
NOUS CONTACTER : COMPLIANCE@RPMINC.COM

